



Pacific Infection Prevention and Control Network Meeting

Réunion du Réseau océanien de lutte contre les infections

CPS/Santé/PICNet1 (2023)

Document d'information 14
ORIGINAL : ANGLAIS

PREMIÈRE RÉUNION DU RÉSEAU OCÉANIEN DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS (PICNET) 24-26 mai 2023, Nadi (Fidji)

Point 4.2 de l'ordre du jour

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'HYGIÈNE DES MAINS DANS LES ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE

(Document présenté par Amanda Abello, Chargée de la lutte anti-infectieuse, État de Pohnpei)

La Communauté du Pacifique, en collaboration avec l'Institut Doherty et avec le soutien technique du programme Hand Hygiene Australia (HHA), a formé des points de contact pour la lutte anti-infectieuse dans les États et Territoires insulaires océaniques afin qu'ils acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires pour renforcer le respect des règles d'hygiène des mains.

Les points de contact pour la lutte anti-infectieuse ont suivi avec succès un programme de formation de 10 heures pour devenir auditeurs Gold Standard en matière d'hygiène des mains. Ils sont désormais reconnus en tant qu'auditeurs Gold Standard et sont en mesure de former des auditeurs généraux, ce qui rend le programme plus durable à l'échelle nationale.

En outre, nous avons désormais accès à des procédures opérationnelles normalisées et à des outils d'audit de l'hygiène des mains, qui, après accord, ont été adaptés du manuel *HHA 5 Moments for hand hygiene* (5 indications de l'hygiène des mains) pour mieux correspondre au contexte océanique.

1. CONTEXTE

1. L'hygiène des mains reste la pierre angulaire des activités de prévention des infections et constitue un moyen essentiel pour prévenir les infections associées aux soins de santé, lutter contre la résistance aux antibiotiques, prévenir les maladies infectieuses émergentes et améliorer l'état de santé des patients [1]. Bien qu'il soit prouvé que l'amélioration de l'hygiène des mains réduit le risque d'infection et améliore l'état de santé des patients, le respect des règles d'hygiène des mains reste faible. L'une des principales responsabilités de la personne chargée de la lutte anti-infection est d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre les

programmes d'hygiène des mains, ce qui constitue un élément essentiel des programmes plus larges de prévention des infections dans les établissements de santé [1].

2. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de suivre les « 5 indications de l'hygiène des mains » sur les lieux d'intervention dans les établissements de soins aigus, et d'utiliser des stratégies multimodales pour améliorer les pratiques d'hygiène des mains, qui comprennent le suivi ainsi que le retour d'information.

3. L'hôpital de Pohnpei compte 99 lits au total, comprenant toutes les unités ainsi que le service des urgences. En 2021, deux membres du personnel chargé de la lutte anti-infectieuse ont participé à une formation sur l'hygiène des mains animée par la Conseillère en lutte anti-infectieuse de la CPS et à une formation dispensée par la Responsable du programme Hand Hygiene Australia afin d'obtenir la certification Gold Standard d'auditeur de référence en matière d'hygiène des mains.

2. PROGRÈS ET RÉALISATIONS

4. Après la formation, un audit de base sur l'hygiène des mains a été réalisé dans tous les services de l'hôpital (200 points contrôlés par service). Nous avons ensuite élaboré un plan d'action utilisant la stratégie multimodale de l'Organisation mondiale de la Santé pour améliorer le respect des règles d'hygiène des mains.

5. Les résultats de notre audit de base ont mis en évidence de mauvaises pratiques en matière d'hygiène des mains pour chacune des « 5 indications », notamment une mauvaise utilisation des gants (l'utilisation de la même paire de gants pour plusieurs patients) et le fait de ne prendre des mesures d'hygiène des mains qu'au moment de quitter le poste de soins et d'y revenir.

7. Le plan d'action multimodal comprenait les mesures suivantes :

- l'achat et l'installation de distributeurs de savon et de solution hydroalcoolique dans tous les services et couloirs de l'hôpital ;
- des séances de formation du personnel sur l'importance de l'hygiène des mains et l'application des 5 indications pour l'hygiène des mains ; et
- la mise en place d'affiches et de panneaux pour rappeler au personnel l'importance de l'hygiène des mains, les affiches illustrant les cinq indications.

8. Les audits de suivi ont montré une amélioration du respect des règles d'hygiène des mains et de l'utilisation appropriée des gants.

9. Une autre grande réalisation a été la mise en place d'un comité de lutte anti-infectieuse avec l'aide de la Conseillère de la CPS. Le comité est composé de responsables des soins de santé qui jouent un rôle particulier dans les activités de lutte anti-infectieuse au sein de l'établissement.

3. DÉFIS

- L'accès aux ressources pour l'hygiène des mains sur les lieux d'intervention et dans les zones fréquentées par le personnel et les patients est insuffisant.
- Les membres du personnel médical ne bénéficient pas tous d'une formation systématique sur la lutte anti-infectieuse dans son ensemble, et ne sont pas suffisamment sensibilisés aux mesures et pratiques de prévention des infections.
- Il serait nécessaire que les membres du personnel, y compris les cadres, adoptent une culture de la responsabilité et de l'obligation de rendre des comptes afin qu'ils collaborent en permanence à la mise en application des pratiques.

4. ORIENTATIONS FUTURES

- Disposer d'une base de données sur l'hygiène des mains pour faciliter la saisie et l'analyse des données relatives à l'hygiène des mains.
- Veiller à ce que le respect des règles d'hygiène des mains devienne un indicateur national incluant le programme WASH dans les établissements de santé.
- Soutenir la surveillance des infections associées aux soins.
- Améliorer la disponibilité des ressources et mettre en place l'infrastructure nécessaire à l'amélioration des pratiques de lutte anti-infectieuse.
- Favoriser l'engagement politique à mettre en œuvre les composantes essentielles/exigences minimales du programme de lutte anti-infectieuse.
- Renforcer les capacités en matière de lutte anti-infectieuse par des formations sur ce sujet et des parcours professionnels pour les professionnels du domaine.

[1] Organisation mondiale de la Santé. *Report on the burden of endemic health-care associated infection worldwide*. 2011. [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/80135>.
